

PLATEAU DE LA CHAPELLE-EN-VEXIN



Entre Montreuil-sur-Epte et la Chapelle-en-Vexin, en direction de la vallée de l'Epte.
La géomorphologie singulière des plissements a créé ici une véritable structure paysagère à l'origine d'une magnifique perspective cadrée par des boisements, digne d'un parc pittoresque, qui offre pour horizons les rebords boisés lointains de la vallée de l'Epte.

Il s'agit d'un plateau, de petite taille, inscrit dans l'étagement des vallées et des buttes. L'animation des reliefs, la position des boisements et des villages, créent les conditions d'un paysage cultivé aux réelles qualités pittoresques, très dynamique, animé de multiples enchaînements.

- De superbes perspectives cadrées par les boisements
- Un site traversé par la RD 14
- Un territoire balisé par de nombreux objets verticaux



Limites et voisinage

En plan, cette unité apparaît parfaitement lisible et délimitable par les structures de vallées et de buttes qui la côtoient. Le plateau de La Chapelle-en-Vexin s'inscrit dans un périmètre délimité par la vallée de l'Epte à l'ouest et par la vallée de l'Aubette de Magny, son affluent, au sud. Il est borné visuellement au nord par les buttes de Monjavoult et de la Molière, situées dans le département de l'Oise.

Sur le terrain, les conditions de perception n'offrent cependant pas une lisibilité aussi nette, notamment du fait des effets de basculement des rebords de vallées.

Charpente naturelle

Le plateau de La Chapelle-en-Vexin est un « plateau charpente » : il possède un modelé très particulier et est indissociable des structures paysagères qui l'entourent (vallées, buttes). Il est à la fois incliné et nettement marqué par une « marche d'escalier » au droit de la Chapelle-en-Vexin. En outre les rus du Cudron et du Toussaint en marquent profondément le relief. Ce plateau non monotone, non plat, joue avec les unités de paysages voisines dans les conditions de perception de ses limites.

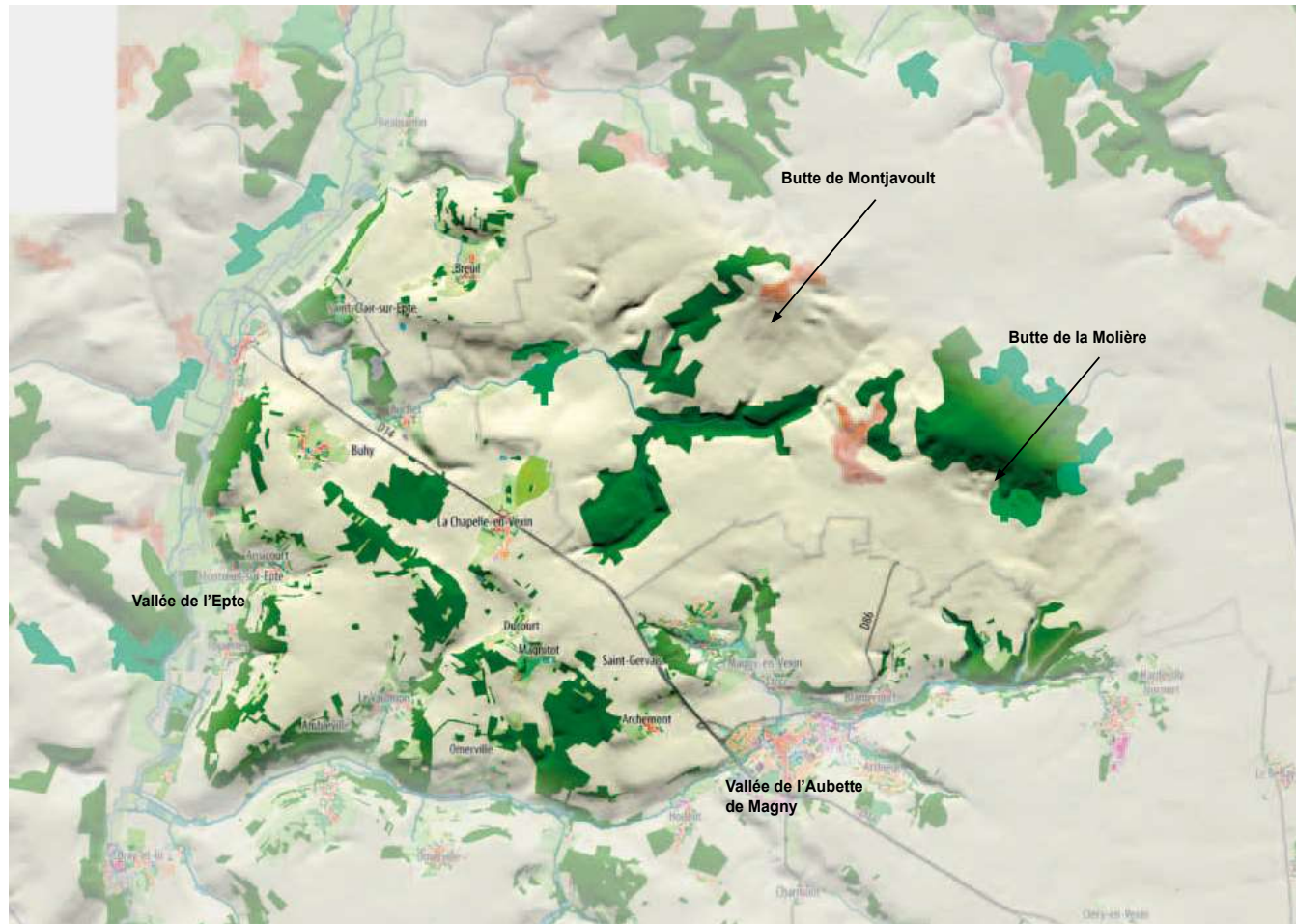
Le plateau de La Chapelle-en-Vexin occupe la strate intermédiaire des reliefs du Val-d'Oise. Aussi, le plateau est soumis au jeu d'emboîtement des paysages qui met en relation les vallées, le plateau, puis les buttes, dans des jeux de perception, d'apparition et de disparition des paysages (cf. chapitre horizons).

A ces conditions de perception, s'ajoute un modelé du terrain tout à fait particulier qui enrichit la lecture de l'unité.

Le plateau de La Chapelle-en-Vexin, toujours en légère déclivité, est entaillé par les affluents de l'Epte et de l'Aubette et par des vallons naissants, qui complètent les mouvements de terrains du plateau et les effets de rebords des vallées.

La direction NW-SE commande sur le plateau à la fois les structures géomorphologiques (les buttes, les plis) et les infrastructures (RN 14, ancienne voie romaine). Elle opère comme une aide à la lecture du paysage notamment à l'approche de la vallée de l'Aubette de Magny.

La charpente naturelle explique aussi l'implantation de la plupart des villages traditionnels, qui se logent soit au rebord de la vallée, soit aux creux de micro-plissements, à l'abri des vents du plateau.



Un plateau jamais plat, toujours dans des jeux de légère déclivité qui donne une dynamique, et qui interroge sur les limites de l'unité de paysage. Les buttes (ici la butte de Montjavoult) permettent de s'accrocher à un repère, balise à l'horizon.

Structures et motifs

Le paysage du plateau est particulièrement animé et dynamique, en raison des reliefs variés sur lesquels s'étendent de nombreuses masses boisées. Il apparaît principalement comme un plateau cultivé, dont les ouvertures visuelles offrent les conditions de perception des reliefs et des perspectives. Au sud de la RD 14, les bois dispersés sur le plateau organisent à la fois un important linéaire de lisières, mais cadrent aussi de remarquables perspectives mettant en scène les cultures et les vues lointaines, comme dans un parc pittoresque.

Les villages sont nombreux, assez compacts, et principalement lovés dans les positions du relief, rebords, naissances de vallons... composant ainsi des structures habitées articulées à la charpente naturelle.

Le réseau des routes, composé localement d'un fin maillage étoilé reliant les villages, contraste fortement la ligne « volontaire » de la RD 14, qui indique ici la position du plateau sur le grand axe qui relie Paris à la Normandie toute proche. D'autres composantes marquent fortement les paysages ouverts du plateau cultivé. Ce sont les alignements d'arbres qui accompagnent le tracé les grands axes routiers et les nombreux éléments « balises », repères du paysage (cheminées d'extraction des gaz, anciens moulins, châteaux d'eau...)



Motif des parcelles agricoles qui filent à l'horizon vers l'infini.

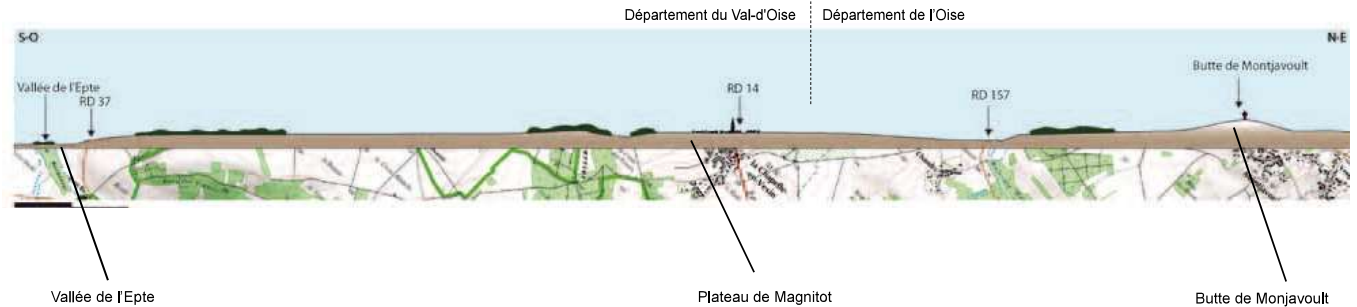
Conditions de perception

La RD 14, principale infrastructure routière à traverser le plateau de La Chapelle-en-Vexin d'est ou ouest, offre des perceptions dynamiques à grande vitesse. Le paysage de plateau est un paysage qui se lie plus facilement dans ces conditions.

Le réseau des petites routes offre quant à lui la possibilité d'apprécier les effets de perspectives entre les bois et la position des villages.

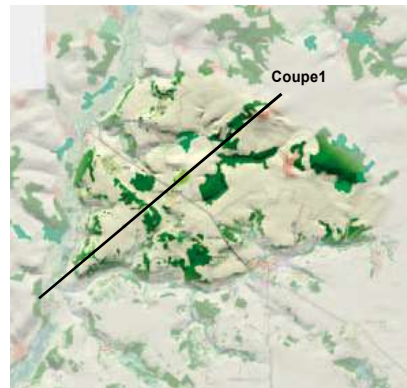
Dans ce paysage, il faut souligner l'importance des éléments de repères, qui permettent de s'orienter dans l'immensité des cultures et leurs bords indistincts. Alors que nous sommes en situation de plateau, la RD 14 donne le sentiment d'être en situation encaissée entre la Chapelle-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte. La très belle descente vers l'Epte mérite également d'être signalée ainsi que la vue vertigineuse depuis la pelouse calcaire d'Arnet faisant face à Buhy.

Dans ce paysage de plateau, il faut souligner l'importance des éléments de repères, qui permettent de s'orienter dans l'immensité des cultures et leurs bords indistincts.



Enchaînement des structures paysagères dans une double échelle de lecture.

Le plateau, « étage » intermédiaire entre les vallées et les buttes. L'étagement est source de nombreux paysages d'enchaînements : rebords, horizons...



Position de la coupe



Motif de l'alignement sur l'axe routier.



D'autres repères. Ici, une structure qui marque une crête, un passage de l'autre côté d'un horizon éphémère. Une des seules punctuations dans les vastes dégagements cultivés du plateau.



Les éléments « balises » ont, à l'image des buttes, un rôle important de repère dans ce paysage infini et rythment le parcours : bâtiment agricole, puits d'aération des anciennes carrières souterraines, tour...



Enjeux de paysage et pistes de réflexion

Valoriser la qualité des paysages agricoles

L'identité paysagère de plateau agricole repose sur l'activité des exploitations à encourager. Les ouvertures et perspectives sont indissociables des nombreuses lisières boisées qui les cadrent et orientent les perceptions et des micro-reliefs sur lesquels elles se positionnent, formant ainsi de magnifiques structures paysagères. Elles doivent faire l'objet d'un enjeu de valorisation et de préservation, car elles sont porteuses de la qualité des paysages du plateau.

Ces ouvertures sont notamment très précieuses dans la perception des limites avec les unités de paysage voisines (cônes de vue sur la vallée de l'Aubette de Magny, perspectives vers la vallée de l'Epte). Leur maintien peut être envisagé par la mise en place d'une gestion spécifique de la végétation (pâturages dans les petits reliefs, entretien des haies et des franges boisées sur les cultures). D'autres qualités du plateau, comme celles des nombreux micro-paysages des mares, en raison de leurs fortes valeurs écologiques sont à préserver.

Conforter et affirmer l'identité des villages

Les villages du Vexin possèdent un important patrimoine bâti à entretenir et à valoriser (corps de fermes fortifiées, chapelles, château de Magnitot, maisons pignons sur rues, centres anciens et seuils jardinés, villas fin XIX^e siècle, églises, château de Gueptant à Saint-Gervais, grange, ferme de la route de Gisors, murs de jardin à Estreez...). La qualité des espaces publics des villages est à consolider, en même temps que l'accessibilité aux paysages depuis ces espaces (requalification des placettes, pavages, murs en pierre, plantations d'essences adaptées...).

Pour articuler les villages aux paysages du plateau, un vocabulaire spécifique de murets, clôtures, vergers, mails simples ou doubles, haies bocagères, boise-ments, remises... permet de mettre en valeur la couronne autour des centres, lieu d'usages spécifiques et d'accès aux paysages cultivés et naturels.

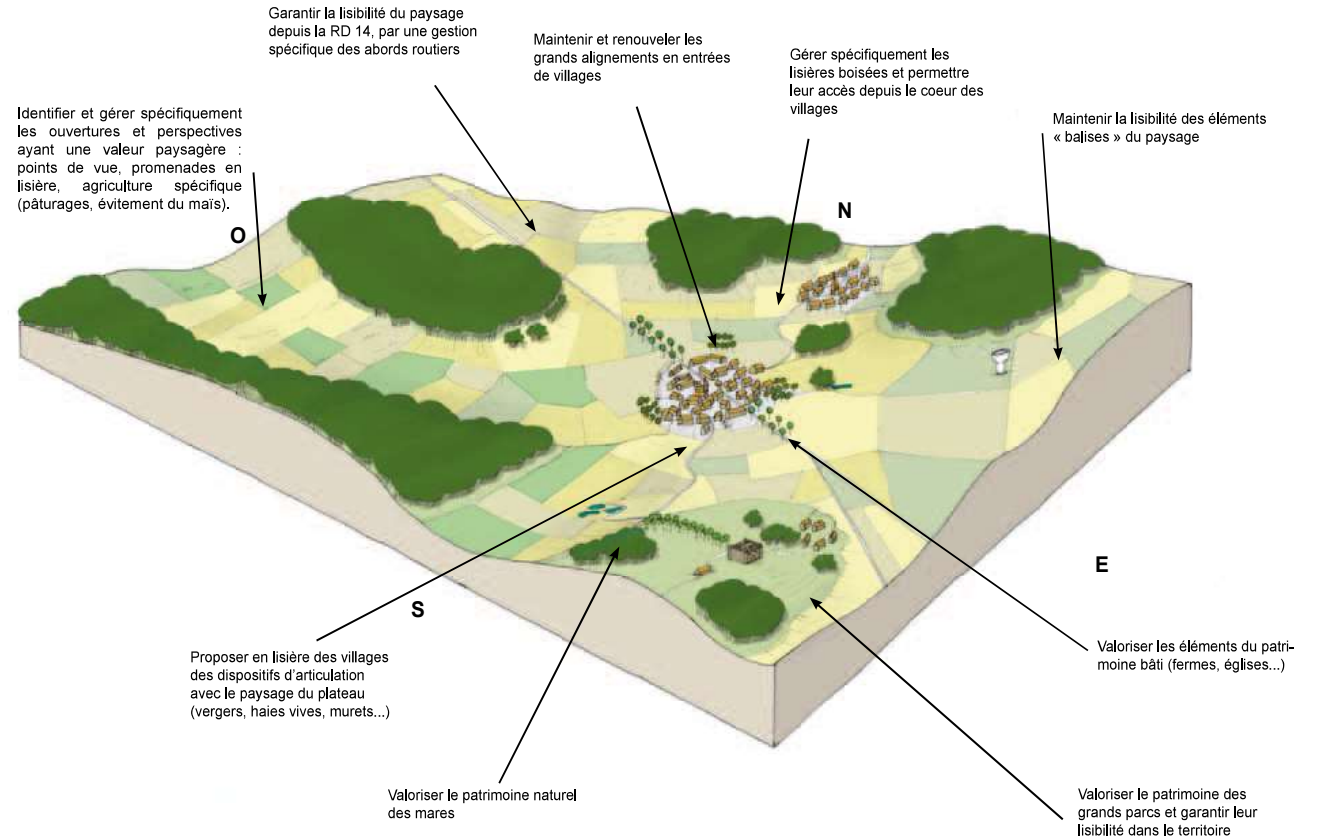
Certains éléments particuliers ont été identifiés par le PNR du Vexin français comme devant être préservés et mis en valeur : cônes de vue sur Magny, vergers à Archemont, boisement du Château, mail en patte d'oie, résurgence d'eau et d'étang, cône de vue sur le Bois de Magnitot et le Vaux Doré à Magnitot, sentier du lavoir et cônes de vue sur le Vaux Robin à Ducourt, boisement du parc, vallon des Garennes à Saint-Gervais.

Le motif du verger de plein-vent a presque disparu mais peut contribuer à la qualité de l'ambiance, à la mémoire des modes de vie et des goûts, et s'inscrire par exemple dans les espaces de tour de village. Un verger conservatoire a ainsi été mis en place à Saint-Clair-sur-Epte.

Le village de Saint-Gervais et ses hameaux peuvent se prévaloir d'être un modèle pour le PNR du Vexin français.

Le village de Buhry présente une forme très originale, en « L », résultat de son édification autour de l'ancien domaine du château et à sa situation géographique à flanc de coteau. Il a su conserver ses remarquables ouvertures sur le paysage et de douces transitions entre le bâti et les espaces agricoles.

Structure paysagère schématique et pistes de réflexion



Améliorer les conditions de perception et le paysage perçu depuis la RD 14

La RD 14 constitue un itinéraire de découverte du paysage du plateau très fréquenté par les automobilistes. L'enjeu pour cet axe est double. Il s'agit d'améliorer les conditions de perception depuis la route et de porter un soin particulier au paysage offert à l'automobiliste. Pour cela, les éléments d'articulation de l'infrastructure au paysage du plateau doivent être renforcés, notamment par le maintien et la gestion des grands alignements, accompagnés d'une gestion spécifique des talus des abords de la voie qui ne doivent pas occulter le paysage perçu.

L'itinéraire étant rythmé par plusieurs traversées de villages, celles-ci doivent être l'opportunité de découvrir les qualités architecturales des bourgs et de leurs espaces publics. Ainsi, leurs entrées sont à qualifier, à l'aide notamment d'un vocabulaire végétal par exemple et en soignant particulièrement les bords de

villages perçus, constitués des jardins, des murets et des façades des corps de fermes « tenant » le village.

Sur une partie de son tracé, la chaussée Jules César peut constituer, quant à elle, un itinéraire de « circulation douce ». Son articulation au paysage du plateau pourrait être améliorée par des plantations d'accompagnement le long de la voie.